

## Présidence de la FAMH Bilan 2017 et perspectives 2018

Chers membres,

Tout d'abord mes meilleurs vœux pour l'année 2018. Vu que le système de la santé en Suisse est sous une énorme pression pour contenir les coûts qui ont augmenté de 60 milliards à presque 80 milliards l'année dernière, les laboratoires médicaux suisses seront également appelés à faire des efforts durant ces prochaines années.

Ma dixième année de présidence de la FAMH a été marquée par la continuation de l'excellente collaboration avec nos partenaires Farner Consulting SA et l'Entente système de santé libéral (l'Entente, aussi connue par son nom "Bündnis"). Le comité dans sa nouvelle composition fonctionne bien et se suis convaincu que mon successeur pourra reprendre une bonne équipe à partir de l'an prochain.

La 2<sup>e</sup> partie de la révision de la liste des analyses (LA), TransAL II, a commencé début décembre 2017 et se concentre sur la nomenclature de la LA. Il s'agit principalement d'éliminer les analyses obsolètes et les éventuels doublons. Pour l'instant, la tarification ne fait pas l'objet des discussions.

La collaboration des laboratoires membres avec le Trust Centre s'améliore lentement. Le but des 100% de nos membres n'est toujours pas atteint et j'encourage les laboratoires hésitants de s'y rallier. Je répète: ***Selon les statuts de la FAMH vous êtes obligés de nous fournir ces informations ! Si vous n'avez pas encore commencé, je vous encourage vivement de vous inscrire et vous rappelle que Monsieur Thomas Banz de la société TC Informatik AG est à votre disposition pour résoudre tout problème éventuel.*** C'est dans le même contexte que je suggère aux laboratoires effectuant des analyses microbiologiques de prendre contact avec "anresis" ([www.anresis.ch](http://www.anresis.ch)) pour le suivi épidémiologique des résistances aux antibiotiques en Suisse. Grâce à l'appui de la confédération, la connexion ne coûte rien aux laboratoires.

Notre partenariat avec la maison Farner SA ainsi qu'avec l'Entente dans le domaine des relations publiques fonctionne bien. Nous restons en contact étroit avec la politique et avec la presse. La FAMH a le projet de faire en sorte que la LA de l'Ordonnance sur les prestations de l'assurance des soins (OPAS) soit transformée en tarif de négociation. La motion individuelle au Conseil des Etats (CdE) a été transformée en motion de commission (CSSS-E), acceptée par le CdE et transmise au Conseil National.

Le comité d'experts dirigé par Lorenzo Alberio continue de faire un excellent travail. Un grand merci aux membres de la commission de l'ASSM et aux délégués et experts des sociétés scientifiques qui participent activement à ce travail extrêmement important pour les jeunes futurs spécialistes en médecine de laboratoire ! Merci aussi aux délégations et groupes de travail qui effectuent une activité importante pas toujours visible pour nos membres.

L'assemblée générale du printemps aura lieu le 3 mai 2018 à Berne. La date de celle de l'automne sera le 29 novembre 2018.

Avec mes cordiales salutations  
Hans H. Siegrist, président FAMH

La Chaux-de-Fonds, le 23 janvier 2018